

Organisation des services académiques :

- Implantation des postes dans les services académiques à la rentrée 2021

Le développement des services régionaux et le soutien au suivi des projets (modernisation de l'action publique, RH etc) nécessitent la création de deux postes de cadre A, un poste de chargé de mission auprès du secrétariat général de la région académique et un poste de chargé de projet auprès du secrétariat général d'académie. Ces postes sont financés par les prévisions de consommation des trois académies.

Lors du dernier CTSA, la création d'un poste de catégorie C chargé du suivi de l'évaluation des établissements a été acté. Ce poste sera rattaché à la DOS et non auprès du pôle des IA-IPR ; une modification d'affectation doit donc intervenir.

Un poste est transféré de DPE1 à DRH, poste de cadre A en charge du suivi des procédures disciplinaires.

Structure	Service	Mesures	
RECTORAT	Chargé de mission auprès du secrétariat général de la région académique		+1 A
RECTORAT	Chargé de projet auprès du secrétariat général d'académie		+1 A
RECTORAT	Pôle IA-IPR / Mission d'évaluation des EPLE	- 1 C	
RECTORAT	DOS / Mission d'évaluation des EPLE		+1 C
RECTORAT	DPE 1	- 1 A	
RECTORAT	DRH		+1 A

Par ailleurs, il est proposé la transformation d'un poste de chef de bureau en poste de chef de division à la DSDEN de la Moselle, chef de division en charge du pôle de gestion académique des AESH.

- Mise en œuvre des engagements du Grenelle de l'Education : requalification de postes de catégorie C en catégorie B au sein de l'académie de Nancy-Metz – Rentrée 2021

Dans le cadre du Grenelle de l'Education, un plan de requalification de la filière administrative est prévu sur une durée de six ans (2021-2026) pour développer de nouvelles compétences.

Ce plan de requalification revêt plusieurs aspects :

- une évolution des missions et des métiers
- la mise en place d'une gestion et d'un accompagnement des parcours professionnels et le renforcement de la formation continue
- un repyramidage de la filière administrative
- une revalorisation indemnitaire.

Au regard des besoins d'évolution des missions et métiers, tant en EPLE qu'en services académiques, l'actuel pyramidage national de la filière administrative, soit 18% de cadres A, 33% de personnels de catégorie B et 49% de personnels de catégorie C ne semble plus adapté.

Les objectifs pour 2027 sont les suivants : 25% de cadres A ; 38% de personnels de catégorie B et 37% de personnels de catégorie C.

La préparation de la rentrée 2021 :

La DGRH, par courriel du 26 mars, nous a informés de l'ajustement des recrutements des personnels de catégories A, B et C à compter de la rentrée 2021. Les volumes de postes offerts aux concours de SAENES classe normale a doublé par rapport à 2020 et celui des postes offerts aux concours d'ADJAENES P2 a diminué de 25% par rapport à 2020.

Ce sont 24 postes supplémentaires qui ont été offerts aux concours de catégorie B au sein de notre académie et donc un objectif de requalification de postes de C en B d'autant. 15 postes seront requalifiés au sein des services académiques.

Un travail sur le recensement des supports de catégorie C vacants ou susceptibles de le devenir et, d'autre part, sur la cartographie des emplois de catégorie C susceptibles d'évoluer en catégorie B a été réalisé à l'issue des opérations de mouvement. Les cheffes et chefs de division, les secrétaires générales et secrétaire général de DSDEN ont été sollicités pour déterminer les postes à requalifier au sein des divisions.

Dans l'attente d'un travail en groupe de concertation sur la cartographie des postes à requalifier à venir, il vous est proposé pour cette rentrée scolaire de repyramider les postes suivants :

- deux postes au sein de la division des personnels enseignants : un de gestionnaire financier et un à la cellule EPP ;
- deux postes au sein de la division des affaires financières : un poste d'assistant de gestion et un poste de gestionnaire de la masse salariale ;
- deux postes au sein de la division des examens et concours : un poste de gestionnaire examens au pôle industriel et un poste de gestionnaire examens au pôle de gestion tertiaire ;
- deux postes au sein de la division des personnels d'administration et d'encadrement : un poste de gestionnaire des AS/AT/MP et un poste de gestionnaire chargé de la sécurité des opérations de paye ;
- un poste au secrétariat général d'assistant de direction ;
- un poste à la DRAES ;
- un poste à la DSDEN de la Meuse, un poste de gestionnaire à DPE ;
- deux postes à la DSDEN de la Moselle, un de gestionnaire paye à la division des écoles et un poste au SADC ;
- deux postes à la DSDEN de la Meurthe-et-Moselle, un poste de gestionnaire au pôle gestion et un poste de gestionnaire au service des établissements et des écoles.